

COMITÉ DU CONGRÈS 2006

Nathalie Cartier, trad. a., term. a.

Monique C. Cormier, term. a.

Noëlle Guilloton, term. a.

Nunzia Iavarone, trad. a., responsable du Congrès 2006

Valérie Palacio-Quintin, trad. a.

Julie Villeneuve, responsable des communications

REMERCIEMENTS

Nunzia Iavarone ■ rédaction

Martin Clifford et **Bruce Knowlden** ■ traduction anglaise

Mardigrafe ■ graphisme

Les langues au pluriel : un défi singulier

Points de vue sur la protection de la diversité linguistique

La mondialisation suit son cours avec son cortège d'impératifs commerciaux qui transcendent les frontières des États-nations et les règles dont ils se sont dotés. Certaines lois nationales semblent en effet bien vulnérables devant le rouleau compresseur du commerce international. Les États, pour peu qu'ils veuillent protéger ces lois qui touchent directement la vie de leurs citoyens, doivent faire preuve de vigilance.

Sur le front linguistique, nul besoin d'entreprendre une longue démonstration pour affirmer que les échanges internationaux, dans tous les secteurs d'activité, se déroulent surtout en anglais. Jusqu'à tout récemment, lorsque l'on parlait de préservation de la diversité linguistique, on faisait référence aux seules langues menacées de disparition imminente. Depuis quelques années, les experts nous disent qu'il nous faut également surveiller la situation des langues nationales...

«... la mondialisation de l'économie, telle qu'elle se concrétise à travers les accords commerciaux internationaux, vient contrecarrer d'une certaine façon les efforts déjà entrepris en vue de préserver la diversité linguistique en considérant les langues, d'abord et avant tout, comme des barrières à surmonter sur le plan des échanges. »

— Ivan Bernier, Faculté de droit
de l'Université Laval, 2001

Des conférenciers réputés ont accepté de venir nous entretenir de sujets liés à la question de la diversité linguistique. Ne ratez pas l'occasion d'entendre ce qu'ils ont à nous dire et de discuter avec eux !

LES CONFÉRENCIERS



◀ **Jean-François Lisée**
CONFÉRENCIER D'HONNEUR

▶ **Françoise Guénette**
ANIMATRICE



◀ **Yannick Villedieu**
ATELIER 1A

▶ **Serge Quéryn**
ATELIER 1A



◀ **Serge Bouchard**
ATELIER 1B

▶ **Xavier Darras**
ATELIER 2A



▶ **Robert Frosi**
ATELIER 2A

▼ **Arnaud Sales**
ATELIER 2B



◀ **Marie-Éva de Villers**
ATELIER 2B



▼ **Graham Fraser**
TABLE RONDE



▶ **Dyane Adam**
TABLE RONDE



◀ **Christine Fréchette**
TABLE RONDE



◀ **Gérald Larose**
TABLE RONDE

ET AUSSI :

Yvette Mollen, ATELIER 1B, **José Mailhot**, ATELIER 1B, **Jean-François Doré**, ATELIER 2A

LES CONFÉRENCIERS

8 h 30	ACCUEIL (Hall des exposants) Service de jus de fruits, de café et de viennoiseries
9 h 15	OUVERTURE DU CONGRÈS (Auditorium) <i>Animation du congrès</i> Françoise Guénette , <i>journaliste</i> Allocutions d'ouverture Anne-Marie De Vos, trad. a. , <i>présidente de l'OTTIAQ</i> Nunzia Iavarone, trad. a. , <i>responsable du Congrès 2006</i> Ken Larose, trad. a. , <i>président du Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC)</i>
9 h 30	CONFÉRENCE D'OUVERTURE (Auditorium) Et maintenant : la diversité linguistique Jean-François Lisée , <i>directeur exécutif du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM), journaliste, auteur et ex-conseiller politique</i> La possibilité de proposer un traité soustrayant la culture au développement commercial – et freinant ainsi l'expansion de la culture américaine – semblait illusoire il y a de cela quelques années. Au lendemain de l'adoption du traité de l'UNESCO sur la diversité culturelle, nous nous rendons compte que les langues, qui constituent pourtant un élément essentiel de la culture, ne sont pas protégées. Est-ce que le temps serait déjà venu de se remettre à la planche à dessin ?
10 h 15	PAUSE ET VISITE DES STANDS DES EXPOSANTS
10 h 45	PREMIÈRE SÉRIE D'ATELIERS Atelier 1a (Salons Cartier) Le monde scientifique : plusieurs voix, mais une seule langue ? Yannick Villedieu , <i>auteur et journaliste scientifique</i> et Serge Quéryn , <i>chef du Service de néphrologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, professeur agrégé à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et auteur du Dictionnaire des difficultés du français médical</i> Vous êtes traducteur scientifique et avez peine à déchiffrer un texte rédigé dans un anglais très approximatif par une sommité étrangère ? Il semble que ce genre de situation soit fréquent. Tous les scientifiques le savent : pour être publié dans les grandes revues, pour être entendu dans le cadre de conférences internationales, pour avoir accès aux fonds de recherche, il faut s'exprimer en anglais. Quelles sont les conséquences de cette situation sur les communications scientifiques, sur l'enseignement des sciences à l'université, sur le rayonnement des autres langues ?

Atelier 1b (Salons International)

Les langues à diffusion restreinte : l'exemple innu

Serge Bouchard, spécialiste des questions amérindiennes, chercheur, consultant en anthropologie et auteur de plusieurs livres et articles, **Yvette Mollen**, directrice du secteur du Développement de la langue innue de l'Institut culturel et éducatif montagnais, **José Mailhot**, ethnolinguiste

Chez nous, au Québec, certaines langues sont peu connues, peu utilisées et risquent de sombrer dans l'oubli. C'est le cas de l'innu et des autres langues autochtones, qui sont menacées à la fois par le français et l'anglais alors qu'elles font partie de notre patrimoine linguistique. Marqueurs identitaires pour les peuples qui les parlent, elles doivent être protégées et transmises d'une génération à l'autre. Heureusement, certaines initiatives sont de nature à nous rassurer.

12 h

REPAS (Salons Mont-Royal)

Remise du Mérite OTTIAQ

13 h 45

VISITE DES STANDS DES EXPOSANTS

14 h 15

DEUXIÈME SÉRIE D'ATELIERS

Atelier 2a (Salons Cartier)

Quelle langue parle le sport international ?

Xavier Darras, terminologue à l'Office québécois de la langue française et responsable du groupe de travail sur la terminologie des sports olympiques d'hiver et paralympiques de Vancouver 2010, **Robert Froisi** et **Jean-François Doré**, tous deux animateurs et journalistes sportifs

Depuis 1896, le français et l'anglais sont les deux langues officielles du mouvement olympique. Comme l'énonce l'article 24.3 de la Charte olympique : « En cas de divergence entre les textes français et anglais de la Charte... et de tout autre document du Comité international olympique, le texte français fera foi sauf disposition expresse écrite contraire. » Mais quelle langue parle-t-on *vraiment* aux Olympiques et dans le sport international en général ?

Atelier 2b (Salons International)

La dynamique linguistique dans le milieu des affaires

Marie-Éva de Villers, auteure du Multidictionnaire de la langue française et directrice de la qualité de la communication à HEC Montréal, et **Arnaud Sales**, professeur titulaire et directeur du Département de sociologie à l'Université de Montréal

Les entreprises nationales semblent aujourd'hui choses du passé. En effet, les organisations se sont internationalisées, les changements technologiques se sont multipliés, les systèmes de télécommunication permettant la mise en réseau d'individus à l'échelle mondiale se sont sophistiqués. En pareil contexte, la connaissance de l'anglais est indispensable. Mais quel est l'impact réel de ces transformations sur la langue du travail et des affaires? Et comment l'université prépare-t-elle les futurs gestionnaires à composer avec cette situation?

15 h 15 **PAUSE ET VISITE DES STANDS DES EXPOSANTS**

15 h 45 **TABLE RONDE (Auditorium)**

Les enjeux de la protection de la diversité linguistique au Québec et au Canada

Quelles significations doit-on donner à l'objectif de préservation de la diversité linguistique? Ces significations sont-elles différentes, voire divergentes, au Canada et au Québec? Les mesures nécessaires à cette protection de la diversité linguistique seraient-elles de nature à contribuer à la protection du français au Québec, et ailleurs au Canada, ou risqueraient-elles au contraire de la fragiliser? À cet égard, les objectifs de maintien des langues autochtones, de rétention des langues d'origine au sein des communautés culturelles et d'acquisition d'une troisième langue chez les jeunes sont-ils de même portée face au besoin de résister à l'omniprésence croissante de l'anglais? Face à cette vague déferlante de l'anglais dans toutes les sphères d'activité, est-on suffisamment sensibilisé à la nécessité de protéger la diversité linguistique, et déterminé à assurer cette protection, ou a-t-on déjà abdiqué?

Animation

Françoise Guénette, *journaliste*

Participants

Dyane Adam, *commissaire aux langues officielles du Canada de 1999 à 2006*

Graham Fraser, *journaliste et auteur*

Christine Fréchette, *présidente-directrice générale,*

Forum sur l'intégration nord-américaine

Gérald Larose, *professeur invité, École de travail social, Université du Québec à Montréal, ex-président de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec*

16 h 45 **MOT DE LA FIN**

17 h **COQUETEL**

NOUVEAUTÉ !

Jumelage professionnel-étudiant

L'OTTIAQ propose, dans le cadre de son Congrès 2006, une activité de jumelage professionnel-étudiant. Afin de souligner le thème de la diversité linguistique, chacun des participants à cette activité obtiendra un mot tiré d'une langue déterminée (ex. : *vino*) et devra trouver son partenaire, c'est-à-dire la personne ayant obtenu le même mot, mais exprimé dans une autre langue (ex. : *vin*). Le comité du Congrès 2006 a prévu cette activité afin de favoriser les échanges entre nouveaux langagiers et professionnels expérimentés. Les tandems ainsi formés pourront indiquer leurs noms sur un bon de participation et courir la chance de gagner un prix à la fin de la journée.

**Accueillez chaleureusement la relève
en participant à cette activité !**

FICHE D'INSCRIPTION

Vous pouvez également vous inscrire sur le Web,
au **www.ottiaq.org**

Nom _____ Titre _____

Raison sociale _____

Adresse _____ Ville _____

Code postal _____ N° de membre _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

- Agréé Candidat à l'agrément Non-membre
 65 ans et plus (pièce justificative exigée) Étudiant (pièce justificative exigée)

Si vous êtes agréé, veuillez mentionner vos titres

- Trad. a. Term. a. Int. a.
 Je désire un repas végétarien
 Je désire participer au jumelage professionnel-étudiant
(tous les étudiants y sont inscrits d'office)

Paiement (droits d'inscription au verso)

VISA _____ Exp. _____

MasterCard _____ Exp. _____

Signature _____ Date _____

- Chèque à l'ordre de l'OTTIAQ

CHOIX DES ATELIERS

Première série d'ateliers (10 h 45)

- 1a Le monde scientifique : plusieurs voix, mais une seule langue ?
 1b Les langues à diffusion restreinte : l'exemple innu

Deuxième série d'ateliers (14 h 15)

- 2a Quelle langue parle le sport international ?
 2b La dynamique linguistique dans le milieu des affaires

Veuillez faire parvenir cette fiche à l'OTTIAQ

Par télécopieur : 514 845-9903

Par la poste : 2021, avenue Union, bureau 1108, Montréal (Québec) H3A 2S9

DROITS D'INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

MEMBRES AGRÉÉS ET CANDIDATS À L'AGRÈMENT DE L'OTTIAQ

Avant le 10 novembre : 193,72 \$

(170 \$ plus TPS de 10,20 \$ et TVQ de 13,52 \$)

À partir du 10 novembre : 216,51 \$

(190 \$ plus TPS de 11,40 \$ et TVQ de 15,11 \$)

Le matin même : 239,30 \$

(210 \$ plus TPS de 12,60 \$ et TVQ de 16,70 \$)

MEMBRES AGRÉÉS DE 65 ANS ET PLUS

Avant le 10 novembre : 159,53 \$

(140 \$ plus TPS de 8,40 \$ et TVQ de 11,13 \$)

À partir du 10 novembre : 176,62 \$

(155 \$ plus TPS de 9,30 \$ et TVQ de 12,32 \$)

Le matin même : 193,72 \$

(170 \$ plus TPS de 10,20 \$ et TVQ de 13,52 \$)

ÉTUDIANTS (pièce justificative obligatoire)

Avant le 10 novembre : 85,46 \$

(75 \$ plus TPS de 4,50 \$ et TVQ de 5,96 \$)

À partir du 10 novembre : 96,86 \$

(85 \$ plus TPS de 5,10 \$ et TVQ de 6,76 \$)

Le matin même : 108,25 \$

(95 \$ plus TPS de 5,70 \$ et TVQ de 7,55 \$)

NON-MEMBRES

Avant le 10 novembre : 313,36 \$

(275 \$ plus TPS de 16,50 \$ et TVQ de 21,86 \$)

À partir du 10 novembre : 370,34 \$

(325 \$ plus TPS de 19,50 \$ et TVQ de 25,84 \$)

Le matin même : 398,83 \$

(350 \$ plus TPS de 21 \$ et TVQ de 27,83 \$)

REPAS DU MIDI SEULEMENT

45 \$ (39,50 \$ plus TPS de 2,37 \$ et TVQ de 3,13 \$)

Prière de réserver votre place en téléphonant à la permanence
au 514 845-4411 ou au 1 800 265-4815, poste 221.

CHAMBRES D'HÔTEL

Renseignez-vous à l'OTTIAQ au 514 845-4411 ou au 1 800 265-4815, poste 221.

ANNULATION

Aucun remboursement ne sera accordé. Cependant, il sera possible de transférer votre inscription si vous trouvez un autre congressiste pour vous remplacer. Les frais d'inscription comprennent le repas du midi, les pauses et le sac du congrès.

TPS : R132564493

TVQ : 1013734514